

de paix à une économie de temps de guerre. Les connaissances en production, commerce intérieur, prix, balance des paiements internationaux, etc. sont beaucoup plus vastes qu'en 1914-18, et le Gouvernement y a puisé abondamment.

*Collaboration avec la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.*—Après la création de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, le chef de ce qui était alors la Branche du Commerce Intérieur, plus tard le Statisticien adjoint du Dominion, fut nommé pour agir en qualité d'officier de liaison entre la Commission et le Bureau. Un certain nombre d'entreprises statistiques furent effectuées, le personnel étant fourni par la Commission mais organisé par le Bureau. Les statistiques sur le charbon ont été réunies et compilées pour l'administrateur du charbon. (A une date ultérieure, le même travail a été fait pour le Ministère des Munitions et Approvisionnements.) A la demande de l'administrateur des peaux et cuirs, une série mensuelle de statistiques sur les stocks de peaux et cuirs a été inaugurée. Un relevé mensuel plus général destiné à signaler la tendance courante des stocks des détaillants a également été entrepris. Les calculs des prix ont été considérablement augmentés, particulièrement en ce qui concerne les statistiques sur le coût de la vie, et de vastes relevés sur les prix sont fournis régulièrement à la Commission.

Sous l'empire de l'ordonnance de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre relativement à la licence imposée aux personnes et aux établissements qui vendent ou achètent pour revendre des denrées et des services spécifiés, le Bureau a établi une division des archives pour ce travail. Plus de 330,000 maisons d'affaires ont obtenu leur licence et ont été codifiées d'après leur genre de commerce. Une classification complète a été faite qui a servi de base à l'expédition d'ordonnances, de bulletins, d'affiches, de circulaires, etc. pour la Commission. Cette organisation a été complétée sous la direction de ce qui est maintenant la Branche des Statistiques du Commerce du Bureau. Après avoir été bien établie sur une base courante, elle a été prise en charge pour administration directe par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

*Collaboration avec la Commission de contrôle du change étranger et autres départements.*—Le travail de la Branche des paiements internationaux a été étroitement coordonné avec celui d'autres départements du Gouvernement pour répondre à la demande officielle grandissante de renseignements sur la balance des paiements tant au sujet du passé qu'à celui des perspectives futures. La complexité de l'organisation économique et financière du Dominion pendant la guerre a créé de nouvelles exigences concernant les informations statistiques et a nécessité de fréquentes revues de la situation de la balance des paiements.

Afin d'employer efficacement les renseignements obtenus par les contrôles administratifs, quelques fonctionnaires de la Branche des paiements internationaux travaillent dans les locaux de la Commission de contrôle du change étranger. Les renseignements provenant de là et d'autres sources officielles sont coordonnés pour les fins de la balance des paiements avec les statistiques réunies directement par le Bureau Fédéral de la Statistique.

**Conseil National de Recherches.**—Le Conseil National de Recherches a trois fonctions principales: il dirige des laboratoires, actuellement au nombre de onze par tout le Canada, et agit à titre de conseiller auprès des divers ministères du Gouvernement, particulièrement ceux de la Défense Nationale, des Munitions et Approvisionnements, et de la Reconstruction. La troisième fonction, la plus importante, se rapporte à l'organisation et à la coordination de programmes nationaux de recherches en collaboration auxquels différents ministères et organismes